



Signature du compte rendu de l'entretien annuel

Par **zamette**, le **17/02/2008** à **23:50**

Bonjour,

mon patron cherche à me licencier.

Suite à mon entretien annuel, il souhaite que je signe son compte rendu, composé de 3 parties:

le bilan de 2007

les objectifs de 2008

et ces commentaires sur mon attitude et comportement

je ne suis bien évidemment pas d'accord avec ces commentaires, comment lui notifier par écrit à côté de ma signature ?

il veut que je signe que la 3ème page comme visa général, est ce que je peux signer chaque page en émettant des restrictions?

merci d'avance de votre réponse

cordialement